

C'est à près de 8 mois de grossesse que Rojda, une jeune Kurde arrivée en Suisse par l'Italie, est interpellée par la police dans le centre de requérants où elle résidait depuis plusieurs mois. Ayant refusé de repartir dans un pays où elle n'avait trouvé ni nourriture, ni logement, ni soins, Rojda savait bien que la Suisse ne voulait pas d'elle au nom d'un accord -Dublin- dont elle avait entendu parler. Mais Rojda n'avait pas imaginé que des policiers viendraient l'arrêter au centre alors qu'elle avait déposé un certificat médical attestant sa fragilité et sa difficulté de marcher. Ni elle ni les amies qu'elle avait trouvées en Suisse, ne pouvaient croire que ces policiers la suivraient jusqu'à la porte de l'hôpital où, alertée par des contractions, elle avait dû se rendre en urgence. Et pourtant...



Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais Fédéral ouest
CH 3003 Berne



Chère Mme Sommaruga,
pour faire reconnaître
les viols et les violences
comme motif d'asile,
je soutiens
l'appel d'elles et je vous
invite à agir.

Lieu, date

Nom

Signature